

Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI

☎ 071 33 77 11
✉ info@aviq.be

Annexe : Formulaire livraison en officine

Objet : Campagne de vaccination automne/hiver 2025-2026.

Chère consœur, cher confrère,

L'automne approche, entraînant avec lui une recrudescence attendue des infections respiratoires saisonnières. Avec la baisse des températures, la fréquentation des cabinets par des patients vulnérables augmente, rendant d'autant plus essentielle une stratégie de prévention vaccinale adaptée.

Quatre pathologies méritent une attention particulière durant cette période : la **grippe**, le **COVID-19**, le **pneumocoque** et le **virus respiratoire syncytial (VRS)**.

Aborder ces thématiques en consultation, y penser systématiquement, c'est parfois éviter une hospitalisation.

Vous trouverez ci-joint les **recommandations du Conseil Supérieur de la Santé (CSS)**, ainsi que les informations pratiques relatives à la campagne de vaccination 2025-2026.

COVID-19

Le vaccin proposé contre le COVID-19 à partir de 12 ans est un vaccin ARNm Comirnaty (Pfizer BioNTech) adapté au sous-variant LP8. Ce vaccin est RTU (ready to use) et ne doit donc pas être dilué avant injection. Il reste gratuit cette année et sera disponible à partir du lundi 15 septembre 2025 en prenant contact avec une pharmacie wallonne pour commander vaccins et matériel nécessaire.

Pour ce faire, trois possibilités sont offertes :

1. La délivrance de flacons (comptant 6 doses chacun) valables 12 heures à partir de la sortie du frigo de la pharmacie.
2. La préparation de seringues préremplies par le pharmacien, prêtes à l'emploi, valables 6 heures à partir du percement du flacon servant à la préparation dans la pharmacie.
3. Si vous disposez d'un frigo médical ET d'une sonde de mesure de température agréée, les flacons seront valables 10 semaines à partir de leur date de décongélation s'ils sont conservés à une température contrôlée comprise entre 2 et 8°C. Il faut que la sonde accompagne le vaccin lors de son transport entre la pharmacie et votre frigo. A noter que même dans ce cas, dès que le flacon est percé, la validité repasse à 6 heures, pour raison de perte de stérilité.

Une commande groupée pour une institution doit se faire via les pharmacies sur le formulaire en annexe reprenant :

- Le nom, le prénom et le numéro NISS de chaque patient.
- Le cachet du médecin reprenant ses coordonnées ainsi que son numéro INAMI.

Cette vaccination est recommandée annuellement, en septembre/octobre. Dans le cas d'une administration conjointe avec le vaccin contre la grippe, le mois d'octobre sera le plus adéquat.

Groupe cible 1 :

- Personnes à partir de 65 ans.
- Personnes vivant dans un établissement de soins ou une maison de repos.
- Femmes enceintes si - comorbidités
 - OU grossesse à haut risque
 - OU jamais été ni infectée ni vaccinée contre le COVID-19
- Personnes avec un IMC égal ou supérieur à 40.
- Personnes immunodéprimées ou avec comorbidités détaillées dans l'avis.

Groupe cible 2 : les personnes actives dans le secteur des soins, au sens large.

Groupe cible 3 : vaccination cocoon = les personnes vivant dans le même foyer qu'un patient sévèrement immunodéprimé.

En dehors de ces 3 groupes, une attention particulière est à accorder via une analyse de risques individuelle :

- aux personnes entre 50 et 65 ans avec une consommation excessive d'alcool, de l'inactivité, du tabagisme ou des antécédents de tabagisme.
- à toute femme enceinte, quel que soit le stade de la grossesse.

Grippe

Cette vaccination annuelle est recommandée à partir de la mi-octobre.

Dans le cas d'une administration conjointe avec le vaccin contre le COVID-19, le mois d'octobre sera le plus adéquat.

Groupes cibles :

Groupe 1 :

- les personnes à partir de 65 ans (**préférer un vaccin adjuvanté ou à haute dose**)
- les personnes séjournant en institution
- les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse
- les personnes à partir de 6 mois immunodéprimées, avec comorbidités ou avec un IMC ≥ 40
- les enfants de 6 mois à 18 ans sous aspirine

Groupe 2 : les personnes actives dans le secteur des soins, au sens large.

Groupe 3 : vaccination cocoon = les personnes vivant dans le même foyer que le groupe 1 (sauf femme enceinte vaccinée) ou qu'un enfant de moins de 6 mois dont la mère n'a pas été vaccinée durant la grossesse.

En dehors de ces 3 groupes, une attention particulière est à accorder aux personnes entre 50 et 65 ans avec une consommation excessive d'alcool, du tabagisme ou une obésité.

Afin d'éviter le risque de réassortiment viral (échange de matériel génétique entre les virus animaux et humains de la grippe), cette vaccination sera également proposée :

- aux éleveurs professionnels de volailles/porcs ainsi qu'aux cohabitants du même foyer
- aux personnes dont la profession nécessite des contacts avec des volailles/porcs vivants

Présentation et schéma vaccinal

Les vaccins disponibles en Belgique sont des vaccins trivalents :

Vaccins disponibles	Public cible (Notice)	Remboursement INAMI
Vaccins à dose standard (15 µg antigène par souche grippale)	Chez les adultes et les enfants à partir de 6 mois	Pour toute personne appartenant aux groupes cibles (TPA)
Vaccin à dose standard avec adjuvant (15 µg antigène par souche grippale)	Chez les personnes âgées de 50 ans et plus	Seulement pour les bénéficiaires de 65 ans et plus (CH IV <i>a priori</i> → médecin conseil) Lien vers Formulaire INAMI
Vaccin à haute dose (60 µg d'antigène par souche grippale)	Chez les personnes âgées de 60 ans et plus	- Personne âgée de ≥ 65 ans qui séjourne dans un centre de soins résidentiels (CH IV <i>a priori</i> → médecin conseil) - Personne âgée de ≥ 75 ans qui ne réside pas dans une institution de soins (CH IV <i>a priori</i> → médecin conseil) Lien vers Formulaires INAMI

Pneumocoque

Cette vaccination est [recommandée](#) à tous à partir de 65 ans.

Le schéma standard consiste en une dose unique PCV 20. Il n'y a pas de rappel pour les personnes en bonne santé. Un remboursement est prévu pour les adultes de 65 à 80 ans inclus dans certains groupes à risque (régime du tiers payant applicable TPA).

VRS

Cette vaccination en une dose est [recommandée](#) en septembre/octobre :

- A toute personne de **plus de 75 ans**
- Aux personnes à risque de **plus de 60 ans présentant au moins un facteur de risque**
- Aux personnes immunodéprimées
- Aux personnes vivant en **institution**

La nécessité d'une dose de rappel n'a pas été établie à ce jour.

Un remboursement est prévu via un [formulaire INAMI](#) pour les **femmes enceintes** dont l'accouchement est prévu entre début septembre et fin mars. Cette vaccination est recommandée entre la 28^{ème} et la 36^{ème} semaine de grossesse et permet la protection passive du nourrisson jusqu'à l'âge de 6 mois. La vaccination de la femme enceinte contre la grippe peut être programmée en même temps, mais un délai d'au moins 14 jours sera respecté après la vaccination contre la coqueluche.

Un second vaccin vient d'obtenir un remboursement via un [formulaire INAMI](#) pour les **personnes à partir de 65 ans** vivant en institution ou présentant certains facteurs de risque.

Liens et informations pratiques

Plus de précisions au sujet des groupes cibles, des schémas de vaccination et les liens vers les avis complets du Conseil Supérieur de la Santé dans le **Guide de la vaccination de l'adulte** : <https://www.aviq.be/fr/prevention-maladies/vaccination>

Nous insistons sur l'**enregistrement numérique** de TOUTES les vaccinations, afin qu'elles soient intégrées dans le futur outil de vaccination wallon. Pour les médecins, l'encodage se fait via les logiciels médicaux. Pour les pharmaciens, l'encodage se fait via les e-Forms.

Vous trouverez des informations et supports de communication sur :

<https://www.aviq.be/fr/abcdaire-des-maladies-infectieuses> (par pathologie infectieuse)

<https://ediwall.wallonie.be/> (téléchargement numérique et commande en version papier)

Nous restons disponibles pour toute question via notre nouvelle adresse consacrée à la vaccination de l'adulte : vaccination@aviq.be

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Direction Surveillance des Maladies Infectieuses

Agence pour une Vie de Qualité

Département Santé

Rue de la Rivelaine, 21

6061 CHARLEROI

Tél. : +32 (0)71 33 77 77

surveillance.sante@aviq.be